

## Héberger un·e invité·e

Chaque année, le Festival cinémas d'Afrique Lausanne accueille des réalisateur·rice·s, producteur·rice·s et artistes.

L'hébergement chez l'habitant·e est bien plus qu'une solution logistique : c'est une invitation à l'échange, une façon de vivre le Festival de l'intérieur et de créer des liens durables.

**Merci de faire partie de l'aventure.**

### 1. Qui accueille-t-on ?

---

Les invité·es accueilli·e·s sont des cinéastes, des producteur·rice·s des membres de délégations officielles ou des professionnel·les du cinéma.

### 2. Dates et durée

---

Le Festival se déroule du jeudi 13 au dimanche 16 août 2026. Les artistes arrivent en général la veille ou le matin du premier jour et repartent le dimanche 16 août soir ou le lundi selon leurs vols.

**Période principale d'hébergement :**

Jeudi 13 août → dimanche 16 août , soit 3 nuits

Des arrivées anticipées (mercredi 12) ou des départs décalés (lundi 17) sont possibles selon les vols. Les nuitées peuvent varier entre 3 et 5. Nous vous informerons en avance.

### 3. Vos engagements

---

#### Ce que nous vous demandons

- Une chambre individuelle propre avec lit et literie (draps et serviettes)
- L'accès aux sanitaires (salle de bain partagée OK)
- Un petit-déjeuner quotidien
- Un double de clés ou accès autonome au logement
- Une connexion Wi-Fi
- La communication de vos coordonnées et de toute contrainte spécifique

## Ce que nous ne vous demandons pas

- D'assurer les repas (midi et soir pris en charge par le Festival)
- D'être disponible en permanence
- De parler une langue particulière
- D'assurer les transports

## 4. Logistique et transports

---

Le Festival est situé au Casino de Montbenon, bien desservi par les transports publics.

- Les invité·es disposent en général d'une carte de transport pour la durée du festival
- Si votre logement est éloigné du centre, merci de le préciser dans le formulaire
- Les horaires de fin de soirée peuvent être tardifs (23h–01h) : l'accès autonome au logement est important

## 5. Ce que vous recevez

---

Votre engagement bénévole est une contribution essentielle au Festival.

En retour :

- L'opportunité de rencontrer les cinéastes dans un cadre privilégié
- La satisfaction de contribuer concrètement à la présence des artistes africains en Suisse
- Deux pass, un pour vous et un pour la personne de votre choix toute la durée du Festival
- Deux bons repas et trois bons boissons
- Un repas de remerciement (3 septembre)

## 6. Comment ça se passe concrètement ?

---

Voici les étapes du processus, de votre inscription jusqu'à l'arrivée de l'artiste :

1	Vous remplissez le formulaire d'inscription hébergeur·euse en ligne
2	L'équipe FCAL vous contacte pour confirmer le nombre et le profil des artistes et pour une visite éventuelle du logement
3	Vous recevez une fiche de présentation de l'artiste accueilli·e (nom, pays, programme)
5	Accueil chaleureux — et début d'une belle rencontre !

## 7. Valeurs

---

Pour le bon déroulement de l'expérience de chacun·e, Le Festival a à cœur la bienveillance et le respect, tant envers les hébergeur·euse que nos invité·es. Nous ne tolérerons de ce fait aucun comportement déplacé qui pourrait ternir cette expérience.

La convivialité est notre marque de fabrique et le Festival tient à ce que toutes les personnes y participant en garde un très beau souvenir.

## 8. Questions fréquentes

---

### **Dois-je parler français ou anglais ?**

La majorité des artistes sont francophones et quelques anglophones. Quelques mots de bienvenue suffisent — l'accueil passe avant tout par l'attitude !

### **Que se passe-t-il en cas de problème ?**

L'équipe FCAL est joignable pendant toute la durée du festival. Un·e coordinateur·rice dédié·e est votre point de contact.

### **Puis-je accueillir uniquement certaines nuits ?**

Oui, nous avons selon les invité·es, les présences s'étaleront du 12 au 17 août

Nous demandons au moins du je 13 au di 16 août afin de ne pas faire déménager les invité·es en cours de Festival.

### **Y a-t-il une assurance ?**

Le Festival dispose d'une assurance responsabilité civile. Pour tout sinistre éventuel, merci de contacter l'équipe FCAL dès que possible.